

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55 33

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

1. AGRONOMIE

1.3. SYLVICULTURE

AGENT / AGENTE TECHNIQUE DE LA NATURE ET DES FORETS

PROFIL DE FORMATION (CQ6 T)

PQ ayant généré le PF : - Technicien/Technicienne nature et forêts
- Entreprises de travaux forestiers

Accord du Conseil Général

Le 26 octobre 2000

Confirmation du Parlement

Le 19 juillet 2001

LE METIER

La forêt remplit aujourd'hui un rôle multifonctionnel qui s'amplifie. Dans l'optique d'un développement durable, sa pérennité et sa régénération doivent être assurées dans le respect de ses diverses fonctions, aussi bien la production de matière première renouvelable, que le rôle écologique, social, culturel ou touristique.

La forêt doit donc être gérée de manière rigoureuse.

Pour remplir efficacement ces missions, les gestionnaires, publics ou privés, doivent posséder des compétences s'étendant dans des domaines divers et nombreux, tels que:

- la connaissance approfondie des végétaux et des écosystèmes forestiers;
- la connaissance des critères de choix des espèces en fonction des objectifs poursuivis;
- la connaissance des causes des dépérissements forestiers;
- la connaissance des techniques liées au développement des peuplements forestiers, à la protection et à la gestion de la flore et des populations animales, à la protection des cours d'eau, à la gestion piscicole, à la gestion cynégétique;
- la connaissance des législations et réglementations en vigueur (forêt, pêche, chasse, protection de la nature, code rural...);
- la gestion des matériels et équipements utilisés dans la filière;
- la gestion de personnels;
- l'information au public;

...

La formation développera les compétences qui permettront à l'agent/agente technique :

- d'assurer
 - * les tâches administratives liées à sa fonction;
 - * les fonctions de police dans les limites de la fonction et dans le respect des textes légaux;
- d'inspecter l'état d'un peuplement forestier afin de découvrir les problèmes qui gênent son développement;
- de maîtriser la cartographie;
- de raisonner les techniques et programmer les opérations liées:
 - * au développement d'un peuplement forestier et en assurer la surveillance dans le respect des réglementations en matière de sécurité et de protection de l'environnement;
 - * à la production de plants forestiers. Transposer les techniques de pleine terre aux techniques hors-sol en tenant compte des spécificités propres à ces dernières;
 - * à la protection des écosystèmes et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur;

- * à la gestion cynégétique et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur;
- de collaborer et participer aux actions d'information ou de sensibilisation du public;
- d'organiser son travail dans le cadre d'une activité et d'effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale;
- de raisonner et mettre en œuvre les techniques ou opérations liées:
 - * au maintien opérationnel des outils, machines, matériels et infrastructures;
 - * à la sauvegarde de la forêt et à la protection de l'environnement et d'en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur;
- de s'intégrer dans la vie professionnelle;
- de développer son entreprise;
- de gérer son entreprise;
- d'agir en acteur de la protection de l'environnement pour raisonner ses choix techniques et économiques (recommandations pour un développement durable);
- d'établir des relations avec les collectivités locales, les structures sociales, culturelles, professionnelles et économiques, et de participer à leur fonctionnement;
- de s'informer et coordonner sa formation permanente.

L'agent/agente technique chargé(e) de la surveillance et de la gestion des domaines publics est aussi, dans l'exercice de ses fonctions, officier de police judiciaire.

L'agent/agente technique privé, quant à lui/elle, doit aussi maîtriser des compétences administratives et comptables liées à la gestion d'une entreprise.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation correspondant au CQ6 de l'enseignement secondaire technique de qualification.

Pierre Morandi,

Président de la commission consultative.

**Emile Bertrand,
Christiane Schmitz-Van Keer,**

Chargés de mission.

Ont collaboré à l'élaboration des profils, des représentants :

- de l'Entente syndicale UPA-UDEF,
- de la Fédération nationale des Jeunes Alliances Paysannes de Belgique (JAP),
- du Service professionnel de la Jeunesse agricole,
- de la Direction générale de l'Agriculture et de la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement du Ministère de la Région wallonne,
- de la Société royale forestière de Belgique,
- de l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement,
- de l'Union des Entrepreneurs forestiers de Wallonie,
- de l'Association de Techniciens forestiers indépendants,
- de FEDEMAR (Fédération Belge des Exploitants Forestiers et des Marchands de Bois de Mine et de Papeterie),
- de Sylvigroup,
- des Organisations syndicales interprofessionnelles et professionnelles,
- de l'Inspection de la Communauté française,
- de l'Enseignement secondaire,
- de l'Enseignement supérieur,
- de l'Enseignement spécial,
- de l'Enseignement de promotion sociale,
- de l'Office communautaire et régional de la Formation professionnelle et de l'Emploi (FOREM),
- de l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle (IBFFP).

TABLE DES MATIERES

Les métiers	Page 2
Remerciements	Page 4
Table des matières	Page 5
<u>Fonction 01</u> : Assurer les tâches administratives liées à sa fonction.	Page 7
<u>Fonction 02</u> : Assurer les fonctions de police dans les limites de la fonction et dans le respect des textes légaux.	Page 9
<u>Fonction 03</u> : Inspecter l'état d'un peuplement forestier afin de découvrir les problèmes qui gênent son développement.	Page 11
<u>Fonction 04</u> : Maîtriser la cartographie.	Page 15
<u>Fonction 05</u> : Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la sauvegarde de la forêt et à la protection de l'environnement et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur.	Page 16
<u>Fonction 06</u> : Agir en acteur de la protection de l'environnement pour raisonner ses choix techniques et économiques (recommandations pour un développement durable).	Page 17
<u>Fonction 07</u> : Raisonner, programmer et mettre en œuvre les techniques et opérations liées: <ul style="list-style-type: none">• au développement d'un peuplement forestier et en assurer la surveillance,• aux travaux de boisement et de régénération,• à l'entretien des peuplements forestiers,• aux travaux d'aménagement, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et de la protection de l'environnement.	Page 18
<u>Fonction 08</u> : Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la production de plants forestiers. Transposer les techniques de pleine terre aux techniques hors-sol en tenant compte des spécificités propres à	Page 29

Transposer les techniques de pleine terre aux techniques hors-sol en tenant compte des spécificités propres à ces dernières.

<u>Fonction 09</u> : Raisonner, programmer et mettre en œuvre les opérations liées à la protection des écosystèmes et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur.	Page 33
<u>Fonction 10</u> : Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la gestion piscicole et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur.	Page 35
<u>Fonction 11</u> : Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la gestion cynégétique et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur.	Page 38
<u>Fonction 12</u> : Collaborer et participer aux actions d'information ou de sensibilisation du public.	Page 41
<u>Fonction 13</u> : Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale et de respect de l'environnement.	Page 42
<u>Fonction 14</u> : Raisonner et mettre en œuvre les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, machines, matériels et infrastructures.	Page 45
<u>Fonction 15</u> : Développer son entreprise.	Page 46
<u>Fonction 16</u> : Gérer son entreprise.	Page 48
<u>Fonction 17</u> : S'intégrer dans la vie professionnelle.	Page 52
<u>Fonction 18</u> : Etablir des relations avec les collectivités locales, structures sociales, culturelles, professionnelles et économiques, et participer à leurs fonctionnements.	Page 53
<u>Fonction 19</u> : S'informer et coordonner sa formation permanente.	Page 54
Lexique	Page 55

Fonction 01 : Assurer les tâches administratives liées à sa fonction.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>1.1 Rendre compte, oralement ou par écrit, d'une activité (déroulement d'une activité, observations faites sur la parcelle, les plantes, les équipements, le matériel, les difficultés rencontrées, les résultats obtenus,...).</p>	<p>1.1.1. Synthétiser les observations faites lors du déroulement d'une activité:</p> <ul style="list-style-type: none"> collecter les informations prévues par les consignes de travail (déroulement d'une activité, observations faites sur la parcelle, les plantes, les équipements, le matériel, les difficultés rencontrées, les résultats obtenus, ...); rapporter verbalement ou par écrit, et d'une façon compréhensible, les informations récoltées. 	<p>CM</p>	<p>En situation concrète, la collecte d'informations ainsi que les rapports écrits et verbaux sont corrects:</p> <ul style="list-style-type: none"> les informations collectées sont conformes aux attentes; elles sont fidèles, objectives et exploitables; le compte rendu écrit ou oral des observations est fidèle, précis et concis; la structuration du message transmis est correcte; les règles de syntaxe, de grammaire et d'orthographe sont correctement appliquées.
<p>1.2. Enregistrer les données se rapportant au suivi des parcelles, des équipements et du travail sur les documents prévus à cet effet (suivi des parcelles, temps de travaux, carnet d'entretien,...).</p>	<p>1.2.1. Synthétiser les observations faites lors d'une visite d'inspection, consigner les informations recueillies sur les documents ou supports informatiques prévus à cet effet.</p>	<p>CM</p>	<p>En situation concrète, les informations recueillies sont consignées correctement:</p> <ul style="list-style-type: none"> les informations à prendre en compte sont correctement identifiées; les informations collectées sont objectives et exploitables; le compte rendu, écrit ou oral, des observations est fidèle, précis et concis.
	<p>1.2.2. <i>Utiliser l'outil informatique.</i></p>	<p>CEP</p>	
<p>1.3. Classer la correspondance, les circulaires, les instructions, les plans, les états et divers documents.</p>	<p>1.3.1. Identifier les principes de base d'un classement de documents.</p>	<p>CM</p>	<p>Les principes de base d'un classement de documents sont correctement identifiés.</p>
	<p>1.3.2. <i>Rassembler, trier, hiérarchiser, codifier les</i></p>	<p>CEP</p>	

	<p><i>documents suivant les conventions en usage dans l'administration (consignes, thèmes, ...).</i></p> <p><i>1.3.3. Utiliser l'outil informatique pour la gestion des documents.</i></p>		
1.4. Tenir à jour divers registres et calepins, des plans, tableaux, carnets de tournée, carnets de triage, ...	1.4.1. Lire et comprendre des consignes, des instructions, ...	CM	Les consignes, les instructions données sont correctement identifiées.
	<p><i>1.4.2. Collecter des données pertinentes en fonction des documents à compléter.</i></p> <p><i>1.4.3. Compléter des documents administratifs conformément aux instructions et sur la base des informations recueillies.</i></p> <p><i>1.4.4. Utiliser l'outil informatique pour la gestion des informations.</i></p>	CEP	

Fonction 02 : Assurer les fonctions de police dans les limites de la fonction et dans le respect des textes légaux.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. Rechercher et constater les infractions.	2.1.1. Identifier les principales législations en vigueur (forêt, chasse, pêche, protection de la nature, code rural, pollutions des cours d'eau, zones N et R des plans de secteur, aménagement du territoire, ...).	CM	Les explications relatives aux diverses législations en vigueur sont pertinentes.
	2.1.2. Repérer les infractions à ces législations par une surveillance permanente.	CEF/ CEP	
	2.1.3. Délivrer des avertissements écrits ou oraux.	CEP	
	2.1.4. Rapporter oralement ou par écrit et d'une façon fidèle et objective les observations effectuées.	CEF/ CEP	
2.2. Rédiger avec exactitude et objectivité des procès-verbaux des infractions constatées et assurer la tenue des minutes.	2.2.1. Se situer dans l'organisation judiciaire belge.	CM	Les explications relatives à l'organisation du système judiciaire belge sont pertinentes.
	2.2.2. Identifier les éléments constitutifs d'un procès-verbal.	CM	L'énoncé des différents éléments qui doivent se trouver dans un procès-verbal est complet.
	2.2.3. Identifier les procédures légales permettant la validité d'un procès-verbal.	CM	L'énoncé des différentes étapes de l'élaboration d'un procès-verbal est complet.
	2.2.4. Respecter les procédures légales permettant la validité d'un procès-verbal.	CEF/ CEP	
	2.2.5. Récolter les informations pertinentes et précises par l'écoute, par l'observation, ...	CM	Au départ d'exemples concrets, l'élève extrait correctement les éléments nécessaires à l'élaboration

.		d'un procès-verbal.
2.2.6. <i>Interroger, écouter des personnes pour récolter des éléments pour la rédaction d'un procès-verbal.</i>	CEF/ CEP	
2.2.7. Transcrire, d'une façon compréhensible et fidèle, les relations des faits, les observations, ...	CM	La relation des faits recourt à un vocabulaire correct et respecte les règles orthographiques, ...
2.2.8. <i>Représenter un schéma, un croquis, ... de situation en y indiquant les éléments utiles pour la compréhension des faits constatés.</i>	CEF/ CEP	
2.2.9. <i>Classer les documents suivant les procédures en vigueur.</i>	CEP	
2.2.10. <i>Identifier les obligations prévues dans les législations (forêt, chasse, pêche, protection de la nature, code rural, ...)</i>	CEP	
2.2.11. <i>Rédiger des procès-verbaux relatifs aux diverses situations pouvant être rencontrées par un agent.</i>	CEF/ CEP	

Fonction 03 : Inspecter l'état d'un peuplement forestier afin de découvrir les problèmes qui gênent son développement.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Reconnaître les essences forestières.	3.1.1. Identifier les essences forestières: <ul style="list-style-type: none"> • définir les notions de famille, de groupe, de genre, d'espèce, de variété, ...; • identifier par leur nom botanique complet et leur nom commun les essences forestières utilisables dans nos régions à partir des feuilles, des rameaux, des bourgeons, des fruits, de l'écorce et du port de l'arbre; • écrire d'une manière correcte les noms botaniques et les noms communs des essences forestières. 	CM	A partir de diverses situations concrètes, l'identification des principales essences forestières est précise et correcte.
3.2. Apprécier l'état de développement du peuplement.	3.2.1. Identifier les caractéristiques des différents peuplements forestiers (régime, traitement, origine, âge, composition, ...).	CM	A partir de diverses situations concrètes, l'identification précise des peuplement forestiers (régime, traitement, origine, âge, composition, ...) est correcte.
	3.2.2. Décrire les caractéristiques des différents peuplements forestiers (régime, traitement, origine, âge, composition, ...).	CM	A partir de situations concrètes, la description précise des caractéristiques des différents peuplements forestiers (régime, traitement, origine, âge, composition, ...) est correcte.
	3.2.3. Identifier d'une façon juste et complète la morphologie des principaux organes, jeunes et adultes, des essences forestières (racines, feuilles, fruits, ...).	CM	L'identification complète de la morphologie des principaux organes, jeunes et adultes des essences forestières (racines, feuilles, fruits, ...) est correcte.
	3.2.4. Comprendre le rôle de chacun de ces organes.	CM	Les explications relatives aux rôles des différents organes végétatifs sont pertinentes.
	3.2.5. Comprendre le rôle des principaux phénomènes physiologiques (la respiration, la photosynthèse, la nutrition, la croissance, la reproduction,...).	CM	Les explications relatives au rôle des principaux phénomènes physiologiques sont pertinentes.

3.2.6. Citer les facteurs de croissance d'un végétal.	CM	L'énumération des facteurs de croissance est correcte.
3.2.7. Décrire l'influence de chacun de ces facteurs sur le développement du végétal.	CM	Les explications relatives à l'influence de chacun de ces facteurs sur le développement des végétaux sont pertinentes.
3.2.8. Appréhender les principales propriétés d'un sol et leurs effets sur le développement des végétaux.	CM	Les explications relatives aux effets des principales propriétés d'un sol sur le développement des végétaux sont pertinentes.
3.2.9. Comprendre les phénomènes d'absorption des éléments nutritifs par les feuilles et par les racines d'une plante.	CM	Les explications relatives aux phénomènes d'absorption des éléments nutritifs par les végétaux sont pertinentes.
3.2.10. Comprendre le comportement des principales essences forestières par rapport à la lumière et en déduire les conséquences pratiques.	CM	Les explications relatives au comportement des essences forestières vis-à-vis des effets de la lumière sont pertinentes.
3.2.11. Décrire les exigences des principales essences forestières (sol, climat, exposition, ...).	CM	La description des exigences (sol, climat, exposition, ...) des principales essences forestières est correcte.
3.2.12. Décrire les caractéristiques (enracinement, croissance, longévité, ...).	CM	La description des caractéristiques (enracinement, croissance, longévité, ...) des principales essences forestières est correcte.
3.2.13. Comprendre le mécanisme de formation du bois.	CM	Les explications relatives aux mécanismes de formation du bois sont correctes.
3.2.14. Apprécier sur le terrain un état particulier de développement d'un arbre à chaque stade de sa croissance (y compris les arbres d'élites, les arbres "plus" et les peuplements à graines).	CM	L'appréciation sur le terrain de l'état particulier de développement d'un arbre à chaque stade de sa croissance est correcte.
3.2.15. Comprendre l'écosystème forestier.	CM	Les explications relatives au fonctionnement des écosystèmes forestiers sont correctes.

3.3. Repérer la présence d'un problème dû aux conditions environnantes.	3.3.1. Décrire les dommages causés par les agents climatiques sur les arbres et les peuplements : vent, pluie, neige, rosée, brouillard, gel, chaleur, ...	CM	Les explications relatives au fonctionnement des écosystèmes forestiers sont pertinentes.
	3.3.2. Identifier sur le terrain les dégâts dus aux conditions climatiques et en quantifier l'importance.	CEF/ CEP	
	3.3.3. Comprendre les mécanismes d'action des principaux polluants sur les massifs forestiers. Comprendre le fonctionnement des écosystèmes forestiers.	CM	Les explications relatives aux mécanismes d'action des principaux polluants sur les massifs forestiers sont pertinentes.
	3.3.4. Décrire les symptômes de la présence de ces éléments sur les massifs forestiers.	CM	Les symptômes de la pollution sur les arbres et peuplements sont correctement décrits.
	3.3.5. Identifier, sur le terrain, les dégâts dus à la présence d'une pollution et en quantifier l'importance.	CEF/ CEP	
3.4. Repérer la présence de maladies, de parasites, de ravageurs (gibiers, rongeurs, oiseaux, ...)	3.4.1. Identifier par leur nom commun les principales maladies, les principaux parasites, les principaux ravageurs des essences forestières.	CM	A partir de diverses situations concrètes, l'identification, par leur nom commun, des principales maladies, des principaux ravageurs et principaux parasites des essences forestière est correcte.
	3.4.2. Décrire les symptômes de la présence d'une maladie, d'un parasite, d'un ravageur.	CM	La description des symptômes de la présence d'une maladie, d'un parasite, d'un ravageur est correcte.
	3.4.3. Décrire les dommages causés aux essences forestières par les principales maladies, parasites ou ravageurs.	CM	La description des dommages causés aux essences forestières par les principales maladies, parasites ou ravageurs est correcte.
	3.4.4. Constater, sur le terrain, la présence d'une maladie, d'un parasite, d'un ravageur et quantifier l'importance des dégâts.	CEF/ CEP	

3.5. Rendre compte, d'une façon fidèle et objective, de ses observations.	3.5.1. Analyser objectivement l'importance des éléments observés sur le terrain.	CM	L'analyse objective de l'importance des éléments observés sur le terrain est correcte.
	3.5.2. Rapporter oralement ou par écrit et d'une façon compréhensible les observations effectuées.	CM	Le compte rendu oral ou écrit des observations effectuées est correct.
3.6. Préciser les interventions à effectuer en fonction des observations effectuées.	3.6.1. Consulter et utiliser des documents ressources permettant de reconnaître les causes d'un comportement anormal ou d'un état particulier dans le développement d'un peuplement forestier en vue d'y apporter une réponse.	CM	L'utilisation des documents ressources est correcte.
	3.6.2. Identifier, sélectionner les techniques de lutte à inscrire dans le cadre d'une lutte intégrée.	CM	L'identification des techniques de lutte intégrée est correcte.
	3.6.3. <i>Appliquer les techniques de lutte à inscrire dans le cadre d'une lutte intégrée.</i>	CEF/ CEP	
	3.6.4. Dédire des observations de terrain les interventions adéquates à appliquer.	CM	En situation concrète, le choix des techniques d'intervention est correct.
	3.6.5. Développer un esprit de raisonnement et de synthèse face à une situation d'observation.	CM	En situation d'observation, le raisonnement et la synthèse sont correctement développés.

Fonction 04 : Maîtriser la cartographie.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. Situer une parcelle sur le terrain et en matérialiser les limites.	4.1.1. S'orienter sur le terrain.	CM	L'orientation sur le terrain est correcte.
	4.1.2. Retrouver une parcelle après une première visite.	CM	La localisation exacte d'une parcelle sur le terrain est correcte.
	4.1.3. Comprendre la signification des indications reprises sur une carte IGN, un plan cadastral, une matrice cadastrale, ...	CM	L'interprétation des indications reprises sur une carte IGN, un plan cadastral, une matrice cadastrale, ... est correcte.
	4.1.4. Lire une carte IGN, un plan cadastral, une matrice cadastrale, ...	CM	La lecture d'une carte IGN, un plan cadastral, une matrice cadastrale, ... est correcte.
	4.1.5. Calculer des distances, des échelles, des surfaces, ...	CM	En situation concrète, le calcul des distances, des échelles, des surfaces, ... est correct.
	4.1.6. Localiser une parcelle sur une carte, un cadastre.	CM	La localisation d'une parcelle sur une carte, un cadastre est correcte.
	4.1.7. Utiliser les matériels et les techniques d'orientation.	CM	L'utilisation des matériels et les techniques d'orientation est correcte.
	4.1.8. Retrouver le bornage d'une parcelle.	CM	La localisation exacte du bornage d'une parcelle est correcte.
	4.1.9. <i>Matérialiser le bornage d'une parcelle.</i>	CEF/ CEP	
	4.1.10. Utiliser avec précision les outils topographiques simples.	CM	L'utilisation précise des outils topographiques simples en situation concrète est correcte.

	4.1.11.Effectuer le report d'un plan sur le terrain.	CM	Le report d'un plan sur le terrain est correct.
	4.1.12. Reporter sur plan des relevés de terrain.	CM	Le report sur plan des relevés de terrain est correct.

Fonction 05 : Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la sauvegarde de la forêt et à la protection de l'environnement et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1 Contribuer à la sauvegarde de la forêt.	5.1.1. Développer une sylviculture efficace et multifonctionnelle en respectant l'écologie du milieu.	CM	En situation concrète, l'écologie du milieu est correctement respectée dans le cadre d'une sylviculture multifonctionnelle.
	5.1.2. Identifier les législations spécifiques à la protection de la forêt.	CM	Les législations spécifiques à la protection de la forêt sont correctement identifiées..
	5.1.3. <i>Faire appliquer les législations spécifiques à la protection de la forêt.</i>	CEF/ CEP	

Fonction 06 : Agir en acteur de la protection de l'environnement pour raisonner ses choix techniques et économiques (recommandations pour un développement durable).

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1. Mettre en application les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable.	6.1.1. Appréhender le concept de développement durable.	CM	Le concept de développement durable est correctement appréhendé.
	6.1.2. Identifier les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable.	CM	Les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable sont correctement identifiées.

Fonction 07 Raisonner, programmer et mettre en œuvre les techniques et opérations liées:

- au développement d'un peuplement forestier et en assurer la surveillance,
- aux travaux de boisement et de régénération,
- à l'entretien des peuplements forestiers,
- aux travaux d'aménagement,

dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et de la protection de l'environnement.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
7.1. Effectuer l'inventaire d'un peuplement.	7.1.1. Identifier les techniques d'inventaire.	CM	Les techniques d'inventaire simples sont correctement identifiées.
	7.1.2. Appliquer les techniques d'inventaire.	CM	Les techniques d'inventaire simples sont correctement appliquées.
	7.1.3. Mesurer et estimer les hauteurs, circonférences et surfaces terrières.	CM	Les hauteurs, circonférences et surfaces terrières sont correctement mesurées et estimées.
	7.1.4. Cuber les peuplements.	CM	Les arbres et peuplements sont correctement cubés.
	7.1.5. Utiliser les tables et barèmes de cubage.	CM	Les tables et barèmes de cubage sont correctement utilisés.
	7.1.6. Apprécier la productivité d'un peuplement.	CM	La productivité d'un peuplement est correctement appréciée.
	7.1.7. Identifier les appareils de mesure.	CM	Les appareils de mesure sont correctement identifiés.
	7.1.8. Utiliser les appareils de mesure.	CM	Les appareils de mesure sont correctement utilisés.
	7.1.9. Rédiger un rapport d'inventaire.	CM	Le rapport d'inventaire est correctement rédigé.
7.2. Proposer, surveiller et effectuer les	7.2.1. Etablir et appliquer les règles de gestion:	CM	Les principales règles de gestion et les principes d'un

travaux de boisement et de régénération des peuplements forestiers y compris les opérations de fertilisation.	<ul style="list-style-type: none"> • élaborer un plan simple de gestion; • interpréter un plan simple de gestion; • lire et utiliser les documents qui émanent des aménagements forestiers. 		plan simple de gestion sont correctement identifiés et interprétés.
	7.2.2. Appliquer les directives générales du plan simple de gestion.	CEF/ CEP	
	7.2.3. Choisir les essences forestières appropriées: <ul style="list-style-type: none"> • maîtriser les critères et procédures d'accès aux subventions. 	CEF/ CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les critères de choix des essences forestières; • identifier les principaux types de sols rencontrés dans nos régions; • comprendre la signification des sigles utilisés dans les cartes pédologiques; • recueillir toutes les informations utiles au choix des essences; • interpréter les informations recueillies; • utiliser rationnellement les documents ressources (fichier écologique, guide du boisement des stations forestières, dictionnaires des provenances, ...) permettant de choisir l'essence la mieux adaptée aux conditions du milieu; • argumenter le choix des essences forestières appropriées permettant d'assurer une productivité optimale, d'accroître la résistance des peuplements aux maladies et d'accorder biocénose et biotope afin de permettre le développement d'un écosystème stable. 	CM	Le choix des essences forestières est correctement établi.
	7.2.4. Proposer, surveiller et effectuer les travaux de préparation d'un terrain avant plantation: <ul style="list-style-type: none"> • identifier les travaux de préparation d'un terrain en vue d'une plantation; • comprendre l'intérêt de ces travaux; 	CM	Les travaux de préparation d'un terrain avant plantation sont correctement identifiés.

<ul style="list-style-type: none"> • <i>citer les noms commerciaux des principaux fertilisants et donner leurs utilisations à partir de la lecture des notices commerciales;</i> • <i>calculer une fertilisation tenant compte des résultats d'analyse du sol, des besoins des plantes, des résultats escomptés dans le respect de la législation relative à la protection de l'environnement;</i> • <i>choisir les fertilisants appropriés;</i> • <i>calculer les quantités nécessaires pour les différentes parcelles;</i> • <i>élaborer le calendrier des fertilisations;</i> • <i>choisir les types d'intervention appropriés en fonction des objectifs poursuivis et de la pratique d'une sylviculture efficace;</i> • <i>identifier les outils, machines, matériels ou produits à utiliser pour effectuer ces travaux;</i> • <i>juger de l'utilisation possible des outils, machines et matériels en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques;</i> • <i>régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes et des règles de sécurité;</i> • <i>utiliser les outils, machines et matériels dans le respect des consignes et des règles de sécurité;</i> • <i>utiliser les produits dans le respect des consignes et des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement;</i> • <i>effectuer les travaux de préparation du sol en maîtrisant les gestes techniques et professionnels appropriés;</i> • <i>évaluer les conséquences de ces interventions sur le développement du peuplement;</i> • <i>effectuer les opérations liées à l'élimination des déchets dans le respect des règles.</i> 	<p>CEF/ CEP</p>	
<p>7.2.5. Gérer un chantier de boisement:</p> <ul style="list-style-type: none"> • interpréter un cahier des charges; • rédiger un devis, un bon de commande; 	<p>CM</p>	<p>Les règles de gestion d'un chantier de boisement sont correctement appliquées.</p>

- matérialiser les lignes de plantation sur le terrain;
- reporter sur le terrain les emplacements prévus pour les plantations;
- vérifier la conformité et la qualité des plants par rapport aux bons de commande;
- procéder aux plantations;
- mettre en œuvre les travaux à effectuer en vue d'un boisement ou d'une régénération;
- établir le calendrier des réalisations;
- comprendre les travaux à effectuer en vue d'un boisement ou d'une régénération;
- manipuler les plants afin de ne pas leur occasionner des dégâts;
- préparer les plants en vue de la plantation en tenant compte de leur conditionnement;
- identifier les critères d'une plantation assurant les conditions optimales de reprise;
- effectuer les travaux de plantation, manuels ou mécaniques, dans le respect des consignes du donneur d'ordre;
- identifier les outils, machines, matériels à utiliser pour effectuer les opérations de plantation;
- juger de l'utilisation possible des outils, machines et matériels en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques;
- apprécier la qualité des travaux effectués;

- *assurer la surveillance et le suivi des travaux;*
- *employer à bon escient les outils, machines, matériels pour effectuer les opérations de plantation;*
- *utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité;*
- *effectuer les travaux de plantation, manuels ou mécaniques, dans le respect des consignes du donneur d'ordre et en maîtrisant les gestes professionnels et techniques appropriés;*
- *évaluer les conséquences de ses interventions sur*

CEF/
CEP

	<i>le développement du peuplement.</i>		
7.3. Proposer, surveiller et effectuer les travaux d'entretien et de mise en valeur d'un peuplement.	7.3.1. Comprendre l'intérêt des opérations de regarnissage, de dégagement, de taille de formation, d'élagage, de nettoyage, de dépressage, ...	CM	Les explications relatives à l'intérêt des opérations de regarnissage, de dégagement, de taille de formation, d'élagage, de nettoyage, de dépressage, ... sont correctes.
	7.3.2. Etablir un calendrier de réalisations de ces opérations.	CM	Un calendrier de réalisations de ces opérations est correctement établi.
	7.3.3. Choisir les types d'interventions appropriées en fonction des objectifs poursuivis.	CM	Les types d'interventions appropriées en fonction des objectifs poursuivis sont correctement choisis.
	7.3.4. Identifier les outils et matériels appropriés et les utiliser dans le respect des règles de sécurité.	CM	Les outils et matériels appropriés sont correctement identifiés et utilisés dans le respect des règles de sécurité.
	<i>7.3.5. Effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés.</i>	CEF/ CEP	
	7.3.6. Evaluer les conséquences de ces interventions sur le développement du peuplement.	CM	Les conséquences de ces interventions sur le développement du peuplement sont correctement évaluées.
	7.3.7. Connaître les principales règles de la fertilisation des peuplements forestiers.	CM	Les principales règles de la fertilisation des peuplements forestiers sont correctement identifiées.
	7.3.8. Vérifier la conformité des travaux avec le cahier des charges.	CM	La conformité des travaux avec le cahier des charges est correctement identifiée.
	<i>7.3.9. Assurer la surveillance et le suivi des travaux.</i>	CEF/ CEP	
	7.3.10. Apprécier la qualité des travaux effectués.	CM	La qualité des travaux effectués est correctement appréciée.
7.4. Prendre en charge les opérations	7.4.1. Comprendre les buts et utilités des opérations de	CM	Les opérations de martelage et de griffage des coupes

<p>de martelage et de griffage des coupes.</p>	<p>martelage et de griffage des coupes.</p> <p>7.4.2. Identifier les principaux types d'éclaircies et de coupes de régénération.</p> <p>7.4.3. Comprendre leurs caractéristiques et leurs utilités.</p> <p>7.4.4. Choisir en fonction du peuplement le type d'éclaircie approprié.</p> <p>7.4.5. Lire et interpréter un plan simple de gestion et les documents d'application qui émanent des aménagements forestiers.</p> <p>7.4.6. Identifier les règles à suivre pour réaliser correctement un martelage sur le terrain.</p> <p>7.4.7. Pratiquer le martelage et le griffage en maîtrisant les techniques et gestes professionnels appropriés.</p> <p>7.4.8. Evaluer les conséquences des interventions sur le développement du peuplement.</p>		<p>sont correctement identifiées, exécutées et évaluées.</p>
<p>7.5. Surveiller les travaux d'exploitation forestière.</p>	<p>7.5.1. Identifier les travaux d'exploitation forestière (bûcheronnage, façonnage, débardage, transport, ...).</p> <p>7.5.2. Identifier le matériel utilisé en exploitation forestière et les différents dégâts pouvant être occasionnés lors de leurs utilisations.</p> <p>7.5.3. Identifier les exigences du code forestier, des cahiers des charges et autres législations intervenant en matière d'exploitation forestière.</p> <p>7.5.4. Comprendre les exigences du code forestier, des cahiers des charges et autres législations intervenant</p>	<p>CM</p>	<p>Les travaux d'exploitation forestière (bûcheronnage, façonnage, débardage, transport, ...) sont correctement identifiés et surveillés.</p>

	<p>en matière d'exploitation forestière.</p> <p>7.5.5. <i>Repérer sur le terrain les infractions en matière d'exploitation forestière.</i></p> <p>7.5.6. <i>Prendre les décisions qui s'imposent face aux situations qui se présentent, dans le respect des réglementations en vigueur.</i></p> <p>7.5.7. <i>Donner des indications aux bûcherons et aux débardeurs pour exploiter la coupe de façon la moins dommageable possible.</i></p>	<p>CEF/ CEP</p>	
<p>7.6. Proposer et surveiller les opérations de lutte contre les causes des dépérissements forestiers.</p>	<p>7.6.1. Comprendre l'intérêt des opérations de prévention et de lutte pour le développement d'un peuplement.</p> <p>7.6.2. Maîtriser les notions de poids, de surface, de volume.</p> <p>7.6.3. Maîtriser l'application de la règle de 3 et des pourcentages.</p> <p>7.6.4. Définir les notions de fongicide, d'insecticide, d'herbicide.</p> <p>7.6.5. Décrire brièvement la morphologie et le cycle de vie des principaux parasites et de leurs prédateurs naturels.</p> <p>7.6.6. Enumérer les moyens de protection et de lutte traditionnelle, biologique, intégrée, contre les ennemis des végétaux.</p> <p>7.6.7. Comparer les moyens de protection et de lutte traditionnelle, biologique, intégrée, contre les ennemis des végétaux.</p>	<p>CM</p>	<p>Les opérations de lutte contre les causes de dépérissements forestiers sont correctement identifiées et surveillées.</p>
	<p>7.6.8. <i>Utiliser les alternatives aux méthodes de lutte</i></p>	<p>CEF/</p>	

<p><i>chimiques:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>identifier les dégâts possibles causés par l'application des pesticides et engrais;</i> • <i>identifier et mettre en application les méthodes permettant de réduire l'application des pesticides et des fertilisants dans le cadre du maintien de la rentabilité de l'entreprise;</i> • <i>identifier et utiliser les alternatives aux méthodes de lutte chimique en prenant en compte les impacts sur la rentabilité de l'entreprise;</i> • <i>identifier le seuil de nuisibilité et les circonstances où l'application de pesticides est possible/ nécessaire;</i> • <i>choisir les pesticides et les dosages en considérant leurs effets sur l'environnement, la qualité du développement des peuplements;</i> • <i>stocker et appliquer les fertilisants naturels et les pesticides avec un minimum de perte en éléments nutritifs ou actifs et éviter leurs effets préjudiciables à l'environnement;</i> • <i>déterminer l'optimum économique pour l'application d'un fertilisant;</i> • <i>conduire son entreprise en harmonie avec la nature.</i> 	CEP	
7.6.9. Lire les consignes de dosage et les prescriptions d'utilisation des produits.	CM	Les consignes de dosage et les prescriptions d'utilisation des produits sont comprises.
7.6.10. Appliquer scrupuleusement les consignes de dosage et les prescriptions d'utilisation des produits.	CEF/ CEP	
7.6.11. Comprendre la signification des indications reprises sur les étiquettes des produits commerciaux.	CM	Les indicateurs repris sur les étiquettes des produits commerciaux sont comprises.
<p>7.6.12. Pour chaque type d'intervention à effectuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • choisir le moyen de protection approprié; • utiliser des documents ressources pour choisir le produit le plus adéquat tenant compte du respect de la protection de l'environnement; • calculer les dosages en fonction des notices 	CM	Pour chaque type d'intervention, le choix du moyen est justifié et le dosage est correctement calculé.

	d'utilisation.		
	7.6.13. Appréhender les conséquences de l'utilisation des pesticides sur les plantes, les animaux, l'homme, l'environnement.	CM	Les explications relatives aux consignes de l'utilisation des pesticides sont pertinentes.
	7.6.14. Respecter les consignes de sécurité et d'hygiène lors de l'application des pesticides.	CM	Les explications relatives aux consignes de l'utilisation des pesticides sont pertinentes.
	7.6.15. Respecter les prescriptions légales en matière de stockage, d'utilisation des pesticides et de collecte et destruction des emballages et des restes de produits.	CM	En cas d'application des pesticides, les consignes de sécurité et d'hygiène sont respectées.
	7.6.16. Identifier les moyens de protection contre les ravageurs.	CM	Les moyens de protection contre les ravageurs sont correctement identifiés.
	7.6.17. Appliquer les moyens de protection contre les ravageurs.	CEF/ CEP	
	7.6.18. Choisir les moyens de protection appropriés.	CM	Le choix des moyens de protection contre les ravageurs est pertinent.
7.7. Proposer et surveiller les travaux tels : protection contre la propagation des incendies, aménagement de voiries, d'aires de stockage, de bassins-réservoirs,	7.7.1. Identifier les différents types de matériaux utilisés en voirie forestière.	CEP	
	7.7.2. Caractériser les différents types de matériaux utilisés en voirie forestière.		
7.7.3. Identifier les techniques de mise en place de ces matériaux.			
	7.7.4. Appliquer les techniques de mise en place de ces matériaux.		
	7.7.5. Identifier sur le terrain les dégradations aux voiries forestières.	CM	Les principaux types de voiries forestières, leur structures et les facteurs de dégradation sont correctement identifiés.

	7.7.6. Proposer des solutions pour remédier aux dégradations.	CM	Des remèdes aux dégâts sont proposés de manière pertinente.
	7.7.7. <i>Elaborer un tracé de voirie.</i>	CEP	
	7.7.8. <i>Pour chaque opération liée à ces travaux :</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>déterminer le calendrier de leurs réalisations;</i> • <i>choisir les types d'intervention appropriés en fonction des objectifs poursuivis;</i> • <i>identifier les outils et matériels appropriés et les utiliser dans le respect des règles de sécurité;</i> • <i>effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés;</i> • <i>évaluer les conséquences de ces interventions sur le développement du peuplement;</i> • <i>établir et rédiger un cahier des charges simple, un devis en y intégrant les législations en matière de respect de l'environnement;</i> • <i>surveiller et évaluer la qualité des travaux effectués;</i> • <i>vérifier la conformité des travaux avec le cahier des charges.</i> 	CEP	
7.8. Organiser la vente des produits forestiers.	7.8.1. Maîtriser les techniques de cubage.	CM	Les techniques de cubage sont correctement identifiées et maîtrisées.
	7.8.2. Cuber et estimer une coupe.	CM	Le cubage et l'estimation des coupes sont corrects.
	7.8.3. Estimer la valeur d'une coupe marquée.	CM	La valeur d'une coupe est correctement estimée.
	7.8.4. Etablir le catalogue de vente des produits.	CM	Le catalogue de vente des produits est correctement établi.
	7.8.5. <i>Faire visiter les coupes aux candidats acheteurs et réaliser la vente.</i>	CEF/ CEP	
	7.8.6. Identifier les différents modes de vente des produits forestiers et leurs destinations.	CM	Les différents modes de vente des produits forestiers et leurs destinations sont correctement identifiés.

	7.8.7. Identifier les exigences des marchands et des utilisateurs.	CM	Les exigences des marchands et des utilisateurs sont correctement identifiées.
	7.8.8. Comprendre les exigences des marchands et des utilisateurs.	CM	Les exigences des marchands et des utilisateurs sont correctement évaluées.
	7.8.9. Etablir et rédiger un cahier des charges simple.	CM	Un cahier des charges simple est correctement rédigé.
7.9. Réaliser le classement des bois.	7.9.1. Identifier et décrire les filières de première transformation des bois.	CM	Les filières de première transformation des bois sont correctement décrites. La destination des bois est correctement identifiée.
	7.9.2. Identifier les propriétés technologiques des bois (qualité, reconnaissance, ...).	CM	Les propriétés technologiques des bois (qualité, reconnaissance, ...) sont correctement identifiées.
	7.9.3. Classer les bois suivant la nature, les caractéristiques, la destination, l'utilisation, ...	CM	Les critères de classement des bois suivant la nature, les caractéristiques, la destination, l'utilisation, ... sont correctement identifiés.
7.10. Effectuer et surveiller les travaux de création de gagnages et de pelouses rustiques.	7.10.1. Identifier et comprendre l'intérêt de ces travaux	CM	L'intérêt de ces travaux est correctement identifié.
	7.10.2. Pour chacun de ces travaux: <ul style="list-style-type: none"> • déterminer le calendrier de leurs réalisations; • choisir les semences et végétaux appropriés pour répondre aux objectifs poursuivis; • choisir les types d'intervention appropriés en fonction des objectifs poursuivis et de la pratique d'une sylviculture efficace; • identifier les outils et matériels appropriés et les utiliser dans le respect des règles de sécurité; • effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés. 	CEP	
7.11. Effectuer et surveiller les travaux de plantation d'arbres de hautes tiges "de place", d'alignement, de haies.	7.11.1. Identifier et comprendre l'intérêt de ces plantations.	CM	L'intérêt de ces plantations est correctement identifié.

	<p>7.11.2. Pour chacun de ces travaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>déterminer le calendrier de leurs réalisations;</i> • <i>choisir les types d'intervention appropriés en fonction des objectifs poursuivis;</i> • <i>identifier les outils et matériels appropriés et les utiliser dans le respect des règles de sécurité;</i> • <i>effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés.</i> 	<p>CEF/ CEP</p>	
--	---	---------------------	--

Fonction 08 : Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la production de plants forestiers.
Transposer les techniques de pleine terre aux techniques hors-sol en tenant compte des spécificités propres à ces dernières.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
8.1. Organiser l'installation d'une pépinière.	8.1.1. Etudier l'opportunité de l'installation d'une pépinière.	CM	L'analyse des avantages et inconvénients d'installer une pépinière dans un site donné est correcte.
	8.1.2. Programmer l'installation d'une pépinière.	CM	L'analyse des diverses conditions d'installation d'une pépinière est correcte.
	8.1.3. Sélectionner, à partir de critères appropriés, les espèces et variétés adaptées à l'entreprise en vue de sa rentabilité.	CM	Pour des situations concrètes, la sélection des espèces est pertinente et permet de répondre aux objectifs fixés. Les justifications relatives à ces choix sont pertinentes.
8.2. Programmer, surveiller et effectuer les opérations de préparation du sol.	8.2.1. Identifier les divers travaux de préparation du sol en vue d'un semis ou d'une plantation (production de plants forestiers).	CM	Le raisonnement conduisant aux propositions de travaux à effectuer et à leur chronologie est correct.
	8.2.2. Caractériser les qualités physiques, ... d'un sol en vue d'un semis ou d'une plantation (production de plants forestiers).	CM	Les différents facteurs physico-chimiques et biologiques qui caractérisent les qualités d'un sol en vue de la production de plants forestiers sont correctement identifiés.
	8.2.3. Elaborer le calendrier des travaux du sol en tenant compte des conditions climatiques et du cycle végétatif des cultures.	CM	Le calendrier des travaux du sol est réaliste et tient compte des conditions climatiques et du cycle végétatif des cultures.
	8.2.4. <i>Utiliser les outils, machines et matériels appropriés dans le respect des règles de sécurité et des consignes d'utilisation.</i>	CEF/ CEP	
8.3. Programmer, surveiller et effectuer	8.3.1. Identifier les travaux de préparation d'un semis,	CM	Le raisonnement conduisant aux propositions de

les opérations de multiplication <i>in vivo</i> et <i>in vitro</i> .	d'un bouturage, ...		travaux à effectuer et à leur chronologie est correct.
	8.3.2. Comprendre les principes de multiplication par semis, bouturage, ...	CM	Les explications relatives aux principes de multiplication par semis, bouturage, ... sont pertinentes.
	8.3.3. Elaborer le calendrier des opérations de semis, de bouturage, ...	CM	Le calendrier des opérations de semis, bouturage, ... est réaliste.
	8.3.4. <i>Réaliser les opérations de semis, de bouturage, ... en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées.</i> 8.3.5. <i>Assurer le suivi des opérations et décider des actions à mener sur la base des observations faites lors de l'inspection des cultures.</i>	CEF/ CEP	
8.4. Programmer, surveiller et effectuer les opérations de repiquage, ...	8.4.1. Identifier les travaux de préparation d'un repiquage, ...	CM	Le raisonnement conduisant aux propositions de travaux à effectuer et à leur chronologie est correct.
	8.4.2. Comprendre l'intérêt du repiquage, ...	CM	Les explications relatives aux principes de repiquage sont pertinentes.
	8.4.3. Elaborer le calendrier des opérations de repiquage.	CM	Le calendrier des opérations de repiquage est réaliste.
	8.4.4. <i>Réaliser les opérations de repiquage en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées.</i> 8.4.5. <i>Assurer le suivi des opérations et décider des actions à mener sur la base des observations faites lors de l'inspection des cultures.</i>	CEF/ CEP	
	8.5. Programmer, surveiller et effectuer les opérations de fertilisation.	8.5.1. Identifier les propriétés des amendements et fertilisants utilisés en pépinière.	CM
8.5.2. <i>Elaborer le calendrier des fertilisations.</i>		CEF/ CEP	

	<p>8.5.3. Utiliser les documents ressources relatifs au calcul d'une fertilisation.</p>	CM	Les documents ressources relatifs au calcul d'une fertilisation, sont correctement utilisés.
	<p>8.5.4. <i>Calculer une fertilisation tenant compte des résultats d'analyse du sol, des besoins des cultures dans le respect de la législation relative à la protection de l'environnement.</i></p> <p>8.5.5. <i>Choisir les amendements et les fertilisants appropriés.</i></p> <p>8.5.6. <i>Réaliser les opérations de fertilisation en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées dans le respect des règles de sécurité et des consignes d'utilisation des produits et des matériels.</i></p> <p>8.5.7. <i>Assurer le suivi des opérations et décider des actions à mener sur la base des observations faites lors de l'inspection des cultures.</i></p>	CEF/ CEP	
<p>8.6. Programmer, surveiller et effectuer les opérations de protection des cultures.</p>	<p>8.6.1. Identifier les moyens de lutte traditionnelle, biologique et intégrée contre les ennemis des cultures.</p>	CM	Les explications relatives aux moyens de lutte traditionnelle, biologique et intégrée contre les ennemis des cultures sont pertinentes.
	<p>8.6.2. Pour chaque type de maladie ou de parasite:</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier les responsables; • choisir les moyens de luttés préventifs ou curatifs les plus appropriés; • choisir les produits appropriés à partir de documents ressources; • élaborer le calendrier des interventions. 	CM	<p>Pour les principaux types de maladie ou de parasite:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le raisonnement conduisant au choix des moyens de luttés préventives ou curatives est correct et les justifications relatives à ces choix sont pertinentes; • le choix des produits appropriés à partir de documents ressources est correct; • le calendrier des interventions est correct et permet de répondre aux objectifs poursuivis.
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>réaliser les opérations de protection des cultures en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées, dans le respect des règles</i> 	CEF/ CEP	

	<p><i>de sécurité et des consignes d'utilisation des produits et des matériels;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>assurer le suivi des opérations et décider des actions à mener sur la base des observations faites lors de l'inspection des cultures.</i> 		
8.7. Programmer, surveiller et effectuer les opérations de conditionnement, de conservation et de mise en marché des produits.	8.7.1. Identifier les critères de mise en marché des produits (matériels forestiers de reproduction).	CM	Les critères de mise en marché des matériels forestiers de reproduction sont correctement identifiés.
	8.7.2. Identifier les critères d'un produit de qualité (matériel forestier de reproduction).	CM	Les critères de qualité d'un matériel forestier de reproduction sont correctement identifiés.
	8.7.3. Apprécier la qualité d'un produit (matériel forestier de reproduction).	CM	La qualité d'un matériel forestier de reproduction est correctement identifiée.
	8.7.4. Identifier les législations relatives aux conditionnements et à la conservation des produits (matériels forestiers de reproduction).	CM	Les législations relatives aux matériels forestiers de reproduction sont correctement identifiées.
	8.7.5. <i>Appliquer les législations relatives aux conditionnements et à la conservation des produits (matériels forestiers de reproduction).</i>	CEF/ CEP	
	8.7.6. <i>Manipuler et préparer les produits (matériels forestiers de reproduction) dans le respect des règles de qualité.</i>		
	8.7.7. Protéger les produits (matériels forestiers de reproduction) des risques de dégâts lors des transports.	CM	Les risques de dégâts lors des transports sont correctement identifiés et les mesures de protection sont judicieusement appliquées.
	8.7.8. <i>Assurer le suivi des opérations.</i>	CEF/ CEP	

Fonction 9: Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la protection des écosystèmes et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>9.1. Faire l'inventaire, la diagnose et la gestion des sites biologiquement intéressants et des éléments du maillage écologique, participer aux contrats de biodiversité, plans communaux de conservation de la nature.</p>	<p>9.1.1. Identifier les sites qui présentent un intérêt biologique.</p>	<p>CM</p>	<p>Pour des cas concrets, le relevé des sites qui présentent un intérêt biologique est correct. Les justifications relatives à ces choix sont pertinentes.</p>
	<p>9.1.2. Apprécier l'état de l'écosystème.</p>	<p>CM</p>	<p>Au départ de cas concrets simples, les explications relatives à l'appréciation de l'état de l'écosystème sont pertinentes.</p>
	<p>9.1.3. Etablir un rapport descriptif de la situation du site: identification du propriétaire, nature du terrain, nature de l'écosystème, composition de l'écosystème, ...</p>	<p>CM</p>	<p>Pour des situations concrètes, la collecte d'informations et les rapports écrits et verbaux sont corrects:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les informations collectées sont conformes aux attentes; elles sont fidèles, objectives et exploitables; • le compte rendu, écrit ou oral, des observations est fidèle, précis et concis; • la structuration du message transmis est correcte; • les règles de syntaxe, de grammaire et d'orthographe, sont correctement appliquées.
	<p>9.1.4. Faire des propositions de gestion suivant les objectifs que l'on assigne au site.</p>	<p>CM</p>	<p>Les explications et les justifications relatives aux propositions de gestion sont pertinentes.</p>
	<p>9.1.5. <i>Intégrer la biodiversité dans la gestion des écosystèmes.</i></p> <p>9.1.6. <i>Mettre en oeuvre les techniques de maintien et de développement des sites d'intérêt biologique.</i></p>	<p>CEP/ CEF</p>	

9.2. Protéger et gérer les populations animales.	9.2.1. Reconnaître les espèces animales (reconnaissance directe, utilisation d'ouvrages d'identification).	CM	Au départ de diverses situations concrètes, l'identification précise des principales espèces animales est correcte.
	9.2.2. Comprendre les relations des espèces animales au sein de leurs écosystèmes.	CM	Les explications relatives aux relations des principales espèces animales au sein d'un écosystème sont pertinentes.
	9.2.3. Identifier les espèces protégées.	CM	Le classement des principales espèces animales selon le statut d'espèces protégées et non-protégées est correct.
	9.2.4. Appliquer les techniques de protection des populations animales (batraciens, oiseaux, ...).	CEF/ CEP	
	9.2.5. Assurer le suivi des populations animales. 9.2.6. Estimer la qualité sanitaire des populations animales.	CEP	
9.3. Protéger et gérer la flore.	9.3.1. Reconnaître les espèces de la flore forestière (reconnaissance directe, utilisation d'ouvrages d'identification, ...).	CM	Au départ de diverses situations concrètes, l'identification précise des principales espèces de la flore forestière est correcte.
	9.3.2. Comprendre les relations des espèces de la flore au sein de leurs écosystèmes.	CM	Les explications relatives aux relations des principales espèces végétales au sein d'un écosystème sont pertinentes.
	9.3.3. Identifier les espèces protégées.	CM	Le classement des principales espèces végétales selon le statut d'espèces protégées et non-protégées est correct.
	9.3.4. Appliquer les techniques de protection des populations végétales.	CEF/ CEP	
	9.3.5. Assurer le suivi des populations végétales.	CEP	



Fonction 10: Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la gestion piscicole et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
10.1. Participer aux pêches scientifiques en vue de la réalisation d'inventaires piscicoles.	10.1.1. Identifier les espèces de poissons d'eau douce.	CM	L'identification précise des différentes espèces de poissons d'eau douce est correcte.
	10.1.2. Comprendre les différentes techniques de pêches destinées à assurer l'inventaire piscicole.	CM	Les explications relatives aux différentes techniques de pêches destinées à assurer l'inventaire piscicole sont correctes.
10.2. Contribuer à la gestion planifiée des populations de poissons, cyclostomes, écrevisses, ...	10.2.1. Comprendre le fonctionnement des écosystèmes "étang" et "rivière".	CM	Les explications relatives au fonctionnement des écosystèmes "étang" et "rivière" sont pertinentes.
	10.2.2. Identifier les exigences biologiques des poissons,...	CM	L'identification des exigences biologiques des poissons,... est correcte.
	10.2.3. Comprendre les exigences biologiques des poissons,	CM	Les explications relatives aux exigences biologiques des poissons,... sont pertinentes.
	10.2.4. Identifier les critères de réception des lots de poissons, destinés au repeuplement.	CM	L'identification des critères de réception des lots de poissons destinés au repeuplement est correct.
	<i>10.2.5. Réceptionner les lots de poissons, ... destinés au repeuplement.</i>	CEF/ CEP	
	10.2.6. Identifier les dysfonctionnements pouvant intervenir dans les écosystèmes.	CM	L'identification des dysfonctionnements pouvant intervenir dans les écosystèmes est correcte.
	10.2.7. Remédier aux dysfonctionnements pouvant intervenir dans les écosystèmes.	CM	Les propositions de remèdes aux principaux dysfonctionnements pouvant intervenir dans les écosystèmes sont pertinentes.

	<i>10.2.8. Effectuer les opérations de transport et de déversement de poissons, ... en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés.</i>	CEP	
10.3. Prévenir, constater et rechercher les pollutions dans les cours d'eau et aider à l'estimation des dégâts piscicoles dans les limites de la fonction et dans le respect des textes légaux.	10.3.1. Repérer sur le terrain les signes extérieurs d'une pollution et en identifier l'origine.	CM	Les explications relatives aux caractéristiques des principaux types de pollutions sont correctes. Après un repérage correct sur le terrain, les explications relatives aux origines probables d'une pollution sont pertinentes.
	10.3.2. Réaliser des analyses simples permettant l'identification d'une pollution.	CM	La mise en œuvre des techniques d'analyses simples permettant l'identification d'une pollution est correcte.
	10.3.3. Utiliser les textes légaux fixant les normes de pollution pour les eaux de surface et cours d'eau non navigables.	CM	L'utilisation des textes légaux fixant les normes de pollution pour les eaux de surface et les cours d'eau non navigables est pertinente.
	<i>10.3.4. Effectuer des prélèvements dans le respect des procédures.</i>	CEF/ CEP	
	10.3.5. Identifier les compétences et les règles à respecter pour prélever de façon valable des échantillons d'eau en cas de pollution d'eau de surface.	CM	L'identification des compétences et des règles à respecter pour prélever de façon valable des échantillons d'eau en cas de pollution d'eau de surface est correcte.
10.4. Participer à la gestion et à la surveillance des frayères, des noues, des passes à poissons, des zones humides d'intérêt biologique, des réserves aquatiques, ...	10.4.1. Caractériser les différents éléments qui les composent.	CM	Les explications relatives à la description de ces différents éléments sont correctes.
	10.4.2. Etablir un rapport descriptif de la situation du site.	CM	Le rapport descriptif de la situation du site est fidèle aux observations de terrain.
	<i>10.4.3. Faire des propositions de gestion suivant les objectifs que l'on assigne au site.</i>	CM	Les propositions de gestion suivant les objectifs que l'on assigne au site sont pertinentes.
	10.4.4. Identifier les interventions à effectuer sur le site.	CM	L'identification des opérations de gestion à effectuer en

			fonction des objectifs que l'on assigne au site est correcte.
	<i>10.4.5. Mettre en place et assurer le suivi des frayères artificielles, passe à poissons, ...</i>	CEF/ CEP	
10.5. Participer de manière active à la mise en place et au suivi des différents contrats de rivière et de biodiversité.	10.5.1. Identifier les éléments favorisant le développement de la biodiversité et des contrats de rivière.	CM	Les explications relatives aux caractéristiques des contrats de rivière et de biodiversité sont correctes.
	10.5.2. Comprendre l'intérêt de ces contrats et du maintien de la biodiversité.	CM	L'identification des éléments de biodiversité favorisant ces contrats est correcte.
10.6. Participer à la gestion courante des infrastructures de pisciculture, d'étangs et aux différentes actions de recherche sur le terrain en collaboration avec les Centres de Recherche.	10.6.1. Identifier les principales techniques d'élevage de nos régions.	CM	L'identification des principales techniques d'élevage de nos régions est correcte.
	<i>10.6.2. Réaliser les principales techniques d'élevage de nos régions.</i>	CEF/ CEP	
	10.6.3. Comprendre les modes de reproduction des poissons.	CM	Les explications relatives aux modes de reproduction des poissons sont correctes.
	10.6.4. Identifier les règles à respecter lors de l'élevage de poissons.	CM	L'inventaire des règles à respecter lors de l'élevage des poissons est correct.
	10.6.5. Identifier les différents types de pisciculture et leurs caractéristiques.	CM	Les explications relatives aux différents types de piscicultures sont correctes.
	<i>10.6.6. Identifier sur le terrain leurs différents composants.</i>	CEF/ CEP	
	10.6.7. Identifier les conditions, les critères d'installation d'une pisciculture, d'un étang.	CM	Les critères d'installation d'une pisciculture ou d'un étang dans un site sont correctement identifiés.
	10.6.8. Comprendre le fonctionnement d'une pisciculture.	CM	Les explications relatives au fonctionnement d'une pisciculture sont correctes.
	10.6.9. Apprécier la valeur d'un site en vue de	CM	L'identification des conditions et des critères

	l'installation d'une pisciculture, d'un étang.		d'installation d'une pisciculture ou d'un étang est correcte.
	<p>10.6.10. Réaliser pratiquement les différentes opérations de fécondation, élevage, nourrissage, pêche, préparation à la commercialisation, ... en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés.</p> <p>10.6.11. Contrôler la qualité des poissons en pisciculture, lors des transports, lors des réceptions de peuplement.</p> <p>10.6.12. Repérer, identifier les principaux problèmes des poissons, cyclostomes, écrevisses.</p>	CEF/ CEP	

Fonction 11 : Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la gestion cynégétique et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
11.1. Surveiller le gibier, apprécier son état de santé et entretenir le gibier.	11.1.1. Reconnaître les espèces de gibiers à leurs différents stades de développement.	CM	L'identification des principales espèces de gibiers à leurs différents stades de développement est correcte.
	11.1.2. Identifier les modes de vie du gibier.	CM	L'identification des modes de vie des principales espèces de la faune sauvage est correcte.
	11.1.3. Comprendre les modes de vie du gibier.	CM	Les explications relatives aux modes de vie des principales espèces de la faune sauvage sont correctes.
	11.1.4. Identifier les caractéristiques des habitats du gibier.	CM	L'identification des caractéristiques des habitats des principales espèces de la faune sauvage est correcte.
	<i>11.1.5. Assurer l'entretien des habitats du gibier.</i>	CEF/ CEP	
	<i>11.1.6. Repérer, sur le terrain, la présence de gibiers sauvages et en apprécier l'état de santé.</i>	CEF/ CEP	
	11.1.7. Estimer la capacité d'accueil d'un territoire cynégétique.	CM	L'identification des critères permettant de définir la capacité d'accueil d'un territoire cynégétique est correct.
	11.1.8. Concevoir les principaux types d'aménagements simples destinés à améliorer la capacité d'accueil d'un territoire.	CM	La description des différents types d'aménagement destinés à améliorer la capacité d'accueil d'un territoire est correcte.
	<i>11.1.9. Contrôler la réalisation d'aménagements simples destinés à améliorer la capacité d'accueil d'un territoire.</i>	CEF/ CEP	

	11.1.10. Identifier les législations sur la protection du gibier.	CM	L'identification des législations relatives à la chasse et à la faune sauvage est correcte.
	11.1.11. <i>Faire respecter les législations sur la protection du gibier.</i>	CEF	
11.2. Décider de la sélection, élaborer un plan de tir.	11.2.1. Comprendre l'intérêt de la recherche d'un équilibre entre la forêt et les populations de gibier.	CM	Les explications relatives à l'intérêt de la recherche d'un équilibre entre la forêt et les populations de gibier sont pertinentes.
	11.2.2. Comprendre l'importance de la mise en application d'une politique cynégétique.	CM	Les explications relatives à l'importance de la mise en application d'une politique cynégétique sont pertinentes.
	11.2.3. Identifier et comprendre les objectifs d'un plan de tir.	CM	L'identification des critères permettant d'établir un plan de tir est correcte.
	11.2.4. Identifier les techniques de recensement du gibier.	CM	L'identification des principales techniques de recensement du gibier est correcte.
	11.2.5. <i>Appliquer les techniques de recensement du gibier.</i>	CEF/ CEP	
11.3. Organiser et surveiller la chasse.	11.3.1. Identifier les techniques de chasse.	CM	L'identification des modes de chasse est correcte.
	11.3.2. Comprendre les techniques de chasse.	CM	Les explications relatives aux différents modes de chasse sont correcte.
	11.3.3. Identifier et comprendre le fonctionnement des armes utilisées pour la chasse.	CM	L'identification des armes utilisées pour la chasse est correcte. Les explications relatives au fonctionnement des armes utilisées pour la chasse et au respect des règles de sécurité sont pertinentes.
	11.3.4. Identifier les divers types de munitions et leurs	CM	L'identification des divers types de munitions et de leurs

utilisations.		utilisations est correcte.
11.3.5. Caractériser les divers types de munitions et leurs utilisations.	CM	Les explications relatives aux divers types de munitions et leurs utilisations sont correctes.
11.3.6. Identifier les techniques d'élevage et de lâcher du petit gibier.	CM	L'identification des techniques d'élevage et de lâcher du gibier en respect de la législation est correcte.
11.3.7. <i>Appliquer les techniques d'élevage et de lâcher du gibier.</i>	CEF/ CEP	
11.3.8. Prévenir les dégâts cynégétiques.	CM	L'identification des dégâts du gibier est correcte.
11.3.9. Remédier aux dégâts cynégétiques.	CM	Les propositions en vue de remédier aux dégâts cynégétiques sont pertinentes.
11.3.10. <i>Réguler la population par la destruction.</i>	CEF/ CEP	

Fonction 12 : Collaborer et participer aux actions d'information ou de sensibilisation du public.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
12.1. Guider le public.	12.1.1. Parler en public : informer, expliquer, argumenter.	CM	Les explications, les informations et les argumentations destinées au public sont correctes.
	12.1.2. Expliquer et faire comprendre l'intérêt des législations prises pour protéger la forêt.	CM	Les explications relatives à l'intérêt des législations prises pour protéger la forêt sont pertinentes.
	12.1.3. Expliquer le fonctionnement des écosystèmes (forêts, rivières, ...).	CM	Les explications relatives au fonctionnement des écosystèmes sont pertinentes.
	12.1.4. Expliquer et faire comprendre le rôle de la forêt et de la nature et l'intérêt de les protéger.	CM	La justification de l'ouverture de la forêt au public est pertinente.
	12.1.5. Expliquer la signification des indications reprises sur les panneaux de balisage des promenades et randonnées.	CM	Les explications relatives à la signification des indications reprises sur les panneaux de balisage des promenades et randonnées sont pertinentes.
	12.1.6. <i>Accueillir les touristes.</i>	CEF/ CEP	
12.2. Réaliser des actions d'animation et de sensibilisation du public.	12.2.1. Identifier les stratégies possibles.	CM	Les stratégies sont correctement identifiées.
	12.2.2. <i>Utiliser les divers supports de communication.</i>	CEF/ CEP	
12.3. Effectuer et surveiller les travaux d'aménagement de zones d'accueil et de détente.	12.3.1. <i>Identifier les différents types de matériaux utilisés.</i>	CEF/ CEP	
	12.3.2. <i>Caractériser les différents types de matériaux utilisés.</i>		
	12.3.3. <i>Identifier les techniques de mise en place de ces matériaux.</i>		
	12.3.4. <i>Appliquer les techniques de mise en place de ces matériaux.</i>		
	12.3.5. <i>Lire et comprendre un plan d'implantation, de montage.</i>		

	12.3.6. Identifier les outils et matériels appropriés et les utiliser dans le respect des règles de sécurité.		
	12.3.7. Effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés.	CEP	

Fonction 13 : Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale et de respect de l'environnement.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
13.1. Préparer le matériel, les produits, régler le matériel en fonction des consignes d'utilisation.	13.1.1. Lire et comprendre des consignes.	CM	Les consignes de préparations sont correctement identifiées.
	13.1.2. Respecter des consignes.	CM	Ces consignes sont correctement appliquées.
	13.1.3. Choisir les outils, machines et matériels appropriés à chaque type de travail.	CM	Le choix des outils, machines et matériels est en adéquation avec les travaux à effectuer.
	13.1.4. Vérifier l'état de fonctionnement des outils, machines, matériels et dispositifs de sécurité avant de partir sur chantier et avant utilisation.	CM	Avant de partir sur chantier et avant l'utilisation, l'état de fonctionnement du matériel est vérifié correctement.
13.2. Effectuer les différentes tâches dans un souci de sécurité, d'efficacité, d'économie d'effort et de qualité.	13.2.1. Aménager un chantier de travail.	CM	L'efficacité, l'ergonomie et la sécurité sont appliquées dans les principales activités.
	13.2.2. Appliquer les principes de l'organisation rationnelle du travail.		
	13.2.3. Rechercher l'efficacité.		
	13.2.4. Appliquer les principes de l'économie des efforts.		
	13.2.5. Maîtriser les gestes et postures nécessaires à l'exécution des diverses tâches professionnelles.		
13.3. Respecter pour soi et pour autrui les règles de sécurité et d'hygiène.	13.3.1. Identifier les règlements en matière d'équipements de sécurité, d'hygiène spécifiques aux	CM	Les règlements de sécurité et d'hygiène sont correctement appliqués.

	travaux en forêt.		
	13.3.2. Respecter les règlements en matière d'équipements de sécurité, d'hygiène spécifiques aux travaux en forêt.		
	13.3.3. Appréhender la nécessité de protections complémentaires.		
13.4. Respecter dans ses activités l'intégrité de l'environnement.	13.4.1. Réagir en cas de départ d'un incendie.	CEF/ CEP	
	13.4.2. Appliquer les consignes et clauses relatives à la sauvegarde de son environnement.	CM	Les diverses activités sont réalisées en respectant l'environnement.
13.5. Appliquer les gestes élémentaires de survie.	13.5.1. Identifier les techniques d'alerte en cas d'accident en forêt.	CM	Les techniques d'alerte en cas d'accident sont correctement identifiées.
	13.5.2. Appliquer les techniques d'alerte en cas d'accident en forêt.	CEF/ CEP	
	13.5.3. Identifier les premiers soins en cas d'accidents corporels.		
	13.5.4. Appliquer les premiers soins en cas d'accidents corporels.		
	13.5.5. Etre au courant des différentes maladies transmissibles aux personnes travaillant ou circulant en forêt.	CM	Les principales maladies professionnelles sont correctement identifiées.
	13.5.6. Identifier les précautions pour minimiser les risques d'accident ou de maladie.	CM	Les mesures préventives sont correctement identifiées.
	13.5.7. Prendre les précautions pour minimiser les risques d'accident ou de maladie.	CM	Les mesures préventives sont correctement appliquées.

<p>13.6. Réagir à une situation imprévue ou anormale et adapter son mode de conduite en fonction d'un aléa.</p>	<p>13.6.1. <i>Prendre une décision face à une situation anormale.</i></p> <p>13.6.2. <i>Analyser une situation, un problème en vue d'y apporter une réponse.</i></p>	<p>CEF/ CEP</p>	
<p>13.7. Contrôler et justifier les résultats du travail exécuté.</p>	<p>13.7.1. Réfléchir sur son travail, sur les conséquences de ses interventions.</p>	<p>CM</p>	<p>Les résultats du travail effectué sont correctement évalués.</p>
<p>13.8. Procéder au nettoyage, à la vérification et au rangement des différents équipements, matériels et produits utilisés.</p>	<p>13.8.1. Nettoyer à la fin d'un travail ou avant rangement les outils, machines, matériels et équipements dans le respect des consignes et des règles de sécurité et de protection de l'environnement.</p> <p>13.8.2. Ranger, après nettoyage, les outils matériels et équipements.</p> <p>13.8.3. Ranger les produits non utilisés dans le respect des règles de sécurité.</p>	<p>CM</p>	<p>Les différents équipements, matériels et produits utilisés sont correctement nettoyés et rangés.</p>

Fonction 14 : Raisonner et mettre en œuvre les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, machines, matériels et infrastructures.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>14.1. Effectuer les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des outils, machines, matériels équipements et infrastructures conformément aux consignes.</p>	<p>14.1.1. Comprendre les principes de base de fonctionnement des outils, machines, matériels et équipements utilisés.</p>	<p>CM</p>	<p>Les explications relatives à la fonction globale des outils, matériels et équipements utilisés sont pertinentes. Les principes de base du fonctionnement des outils, matériels et équipements sont correctement décrits. Les différents termes, symboles, ... repris dans les notices d'entretien et de maintenance des outils, matériels et équipements sont correctement décodés.</p>
	<p>14.1.2. Lire et comprendre les notices d'entretien et de maintenance de premier niveau des outils, machines, matériels et équipements.</p>	<p>CM</p>	<p>Les mesures de maintenance du matériel sont correctement identifiées à l'aide de notices d'entretien.</p>
	<p>14.1.3. Exécuter les différents travaux prévus dans les notices des constructeurs dans le respect des consignes et des règles de sécurité.</p>	<p>CM</p>	<p>Les travaux d'entretien du matériel (maintenance de terrain) sont correctement exécutés.</p>
<p>14.2 Etablir un diagnostic des pannes simples et procéder aux réparations.</p>	<p>14.2.1. Comprendre les principes de fonctionnement des moteurs électriques, à essence ou diesel.</p>	<p>CM</p>	<p>Les différents éléments d'un moteur sont correctement identifiés et leurs fonctions sont correctement décrites. Les principes de base du fonctionnement des moteurs électriques, à essence, diesel sont correctement décrits. Les différents termes, symboles, ... sur la notice signalétique d'un moteur sont correctement décodés.</p>
	<p>14.2.2. Diagnostiquer des dérangements simples en électricité, mécanique, hydraulique, assurer le remplacement d'organes simples dans le respect des notices d'utilisation et des règles de sécurité.</p>	<p>CEF/ CEP</p>	

Fonction 15 : Développer son entreprise.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>15.1. Situer le développement de son entreprise par rapport à la filière sylvicole.</p>	<p>15.1.1. Cadrer le secteur sylvicole dans son environnement social, économique et politique.</p>	<p>CM</p>	<p>La situation du secteur sylvicole dans son environnement social économique et politique est correctement identifiée.</p>
	<p>15.1.2. <i>Décrire les principales mutations des exploitations en liaison avec l'environnement socio-économique et politique.</i></p> <p>15.1.3. <i>Identifier les déterminants socio-économiques.</i></p> <p>15.1.4. <i>Appréhender les nouveaux enjeux et les perspectives d'évolution des marchés.</i></p> <p>15.1.5. <i>Définir les "branches d'activités" dans lesquelles l'on désire travailler.</i></p> <p>15.1.6. <i>Définir la zone géographique de prospection.</i></p> <p>15.1.7. <i>Définir les besoins en publicité.</i></p>	<p>CEF/ CEP</p>	

<p>15.2. Analyser les relations entre son exploitation et les différents éléments de son environnement de communication.</p>	<p>15.2.1. Etre autonome dans ses démarches de communication et de recherche d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier les ressources en matière de documentation, d'informations; • collecter des informations; • consulter les outils d'accès à l'information; • analyser l'information de façon critique; • sélectionner des critères de classement de l'information, dégager des mots clés; • trier, classer et hiérarchiser des informations; • constituer une bibliographie; • organiser une documentation en fonction de consignes, thèmes. 	<p>CM</p>	<p>Les dossiers documentaires élaborés répondent aux exigences demandées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les informations recueillies sont en rapport avec l'objet traité; • les sources d'informations sont correctement identifiées; • les critères de classement sont respectés.
<p>15.3. Analyser les relations entre son exploitation et les différents éléments de son environnement juridique et fiscal.</p>	<p>15.3.1. <i>Identifier les différents types de sociétés, d'associations.</i></p> <p>15.3.2. <i>Adapter, avec l'aide d'un conseiller, la structure de son entreprise.</i></p> <p>15.3.3. <i>Identifier les notions de contrat de location, de bail commercial,...</i></p> <p>15.3.4. <i>Identifier les conditions juridiques d'acquisition des éléments constitutifs de l'entreprise.</i></p> <p>15.3.5. <i>Identifier les types d'assurances pouvant satisfaire les besoins d'une entreprise de la filière sylvicole.</i></p> <p>15.3.6. <i>Planifier, avec l'aide d'un conseiller, un programme d'assurance couvrant les besoins de l'entreprise.</i></p> <p>15.3.7. <i>Lire et interpréter les clauses d'un contrat d'assurance.</i></p>	<p>CEF/ CEP</p>	

<p>15.4. Evaluer les potentialités de l'entreprise.</p>	<p><i>15.4.1. Identifier les éléments de l'amont et de l'aval qui sont spécifiques à la filière sylvicole.</i></p> <p><i>15.4.2. Identifier les besoins en travail nécessaires pour les différentes opérations.</i></p> <p><i>15.4.3. Identifier les ressources en main-d'œuvre.</i></p>	<p>CEF/ CEP</p>	
---	--	---------------------	--

Fonction 16 : Gérer son entreprise.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>16.1. Assurer une gestion comptable de son exploitation.</p>	<p>16.1.1. Identifier les diverses opérations comptables intervenant dans les procédures d'achats.</p> <p>16.1.2. Compléter les documents commerciaux accompagnant les opérations d'achat.</p> <p>16.1.3. Compléter les documents légaux utilisés dans la gestion d'une comptabilité.</p> <p>16.1.4. Classer et hiérarchiser les documents comptables.</p> <p>16.1.5. Utiliser un logiciel comptable simple.</p> <p>16.1.6. Identifier les modes et instruments de paiement, de recouvrement, de crédit.</p> <p>16.1.7. Utiliser les modes et instruments de paiement ou de crédit les plus avantageux pour l'entreprise.</p>	<p>CEF/ CEP</p>	
<p>16.2. Etablir, interpréter et utiliser les résultats technico-économiques des différentes activités de l'entreprise.</p>	<p>16.2.1. Collecter et organiser les données nécessaires à l'élaboration des documents comptables et des résultats technico-économiques de l'entreprise.</p> <p>16.2.2. Comprendre les notions de chiffre d'affaires, de bénéfice brut, de bénéfice net, de marge bénéficiaire.</p> <p>16.2.3. Analyser les comptes de bilan.</p>	<p>CEF/ CEP</p>	

	<i>16.2.4. Adapter ses actions.</i>		
16.3. Assurer le suivi de la trésorerie de l'entreprise et établir un plan de trésorerie à court terme en fonction des besoins spécifiques du système d'exploitation ou de l'entreprise.	<p><i>16.3.1. Comprendre les éléments d'un plan financier.</i></p> <p><i>16.3.2. Elaborer, seul ou avec l'aide d'un conseiller, un budget prévisionnel des recettes et des dépenses, un plan des investissements et de financement.</i></p>	CEF/ CEP	
16.4. Inventorier les possibilités de financement, leurs incidences fiscales, juridiques, et sociales: établir ses prévisions financières, notamment en matière d'investissements.	<p><i>16.4.1. Rechercher les conditions de financement les plus avantageuses pour l'entreprise.</i></p> <p><i>16.4.2. Rechercher les sources de subventions possibles.</i></p> <p><i>16.4.3. Comparer diverses propositions de financement.</i></p>	CEF/ CEP	
16.5. Négocier et organiser les achats et ventes de produits et matériels.	<p><i>16.5.1. Distinguer les facteurs qui influent sur le niveau des prix des produits et matériels.</i></p> <p><i>16.5.2. Identifier les critères de choix d'un fournisseur.</i></p> <p><i>16.5.3. Solliciter des offres de prix.</i></p> <p><i>16.5.4. Elaborer un cahier des charges.</i></p> <p><i>16.5.5. Analyser les offres de prix, négocier des offres de prix.</i></p> <p><i>16.5.6. Passer, au moment opportun, les commandes aux fournisseurs présentant le meilleur rapport prix-</i></p>	CEF/ CEP	

	<p><i>qualité-service.</i></p> <p><i>16.5.7. Déterminer les éléments à vérifier à la réception des marchandises.</i></p> <p><i>16.5.8. Réceptionner les marchandises.</i></p>		
16.6. Assurer le suivi des stocks de produits achetés.	<p><i>16.6.1. Identifier les avantages de l'inventaire périodique des stocks d'une entreprise.</i></p> <p><i>16.6.2. Inventorier les marchandises afin de connaître les quantités exactes en stock.</i></p> <p><i>16.6.3. Identifier les différents facteurs de détermination des quantités de stock minimum pour assurer le fonctionnement de l'entreprise.</i></p> <p><i>16.6.4. Utiliser un logiciel de gestion des stocks.</i></p>	CEF/ CEP	
16.7. Assurer, seul ou avec l'aide d'un secrétariat social, la gestion du personnel de son exploitation.	<p><i>16.7.1. Elaborer le planning de travail de chaque ouvrier.</i></p> <p><i>16.7.2. Elaborer les consignes de travail.</i></p> <p><i>16.7.3. Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité.</i></p> <p><i>16.7.4. Assurer le contrôle et le suivi du travail.</i></p> <p><i>16.7.5. Identifier les bases essentielles:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• du cadre législatif du contrat de travail;</i> <i>• de la réglementation en matière de sécurité sociale, d'accident de travail;</i> <i>• du règlement général de la protection du travail (RGPT);</i> <i>• des obligations en matière de responsabilité civile (assurances) et morale.</i> 	CEF/ CEP	

	<p>16.7.6. <i>Collecter les données nécessaires à la gestion des personnels, au calcul de la rémunération.</i></p> <p>16.7.7. <i>Gérer les conflits.</i></p> <p>16.7.8. <i>Communiquer avec son personnel.</i></p> <p>16.7.9. <i>Intégrer le personnel dans la vie de l'entreprise.</i></p>		
<p>16.8. Assurer, seul ou avec l'aide d'un conseiller, ses obligations vis-à-vis des administrations</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la TVA - du ministère des finances - du ministère du travail et de l'emploi - du ministère de l'agriculture - des administrations régionales, provinciales, communales. 	<p>16.8.1. <i>Identifier les principes et obligations résultant de l'application de la TVA et de la taxe d'égalisation.</i></p> <p>16.8.2. <i>Collecter les divers éléments permettant la rédaction des déclarations de TVA.</i></p> <p>16.8.3. <i>Compléter, seul ou avec l'aide d'un conseiller, les déclarations de TVA.</i></p> <p>16.8.4. <i>Identifier les obligations résultant des réglementations en matière de fiscalité.</i></p> <p>16.8.5. <i>Collecter les divers éléments permettant la rédaction de sa déclaration fiscale.</i></p> <p>16.8.6. <i>Compléter, seul ou avec l'aide d'un conseiller, sa déclaration fiscale.</i></p> <p>16.8.7. <i>Identifier les droits et devoirs résultant des diverses réglementations liées à l'exercice de chef d'entreprise.</i></p>	<p>CEF/ CEP</p>	
<p>16.9. Intégrer ses droits et ses</p>	<p>16.9.1. <i>Identifier les documents ressources informant</i></p>	<p>CEF/</p>	

<p>obligations en matière de droit civil et de droit commercial dans la gestion de son entreprise.</p>	<p><i>des dispositions du droit civil applicables à un indépendant.</i></p> <p><i>16.9.2. Résoudre à partir des documents ressources des problèmes pratiques de droit civil relevant de l'exercice de chef d'entreprise.</i></p> <p><i>16.9.3. Identifier les documents ressources informant des dispositions du droit commercial applicable à un indépendant.</i></p> <p><i>16.9.4. Résoudre à partir des documents ressources des problèmes pratiques de droit commercial relevant d'un chef d'entreprise.</i></p>	<p>CEP</p>	
--	--	------------	--

Fonction 17 : S'intégrer dans la vie professionnelle.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
17.1. S'intégrer dans la vie professionnelle.	<p>17.1.1. Identifier ses droits, devoirs et responsabilités.</p> <p>17.1.2. S'adapter aux contraintes du métier (horaires variables, intempéries, condition physique, ...).</p> <p>17.1.3. Auto-évaluer ses travaux.</p> <p>17.1.4. Développer de bonnes attitudes à l'égard des changements.</p> <p>17.1.5. Accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter.</p> <p>17.1.6. Développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation.</p> <p>17.1.7. Prendre conscience de l'esprit d'entrepris.</p> <p>17.1.8. S'intégrer dans un travail d'équipe.</p> <p>17.1.9. Respecter les réglementations et les hiérarchies.</p> <p>17.1.10. Développer ses capacités de communication.</p>	CEF/ CEP	

	<i>17.1.11. Développer une bonne relation avec ses clients et/ou donneur d'ordre.</i>		
--	---	--	--

Fonction 18 : Etablir des relations avec les collectivités locales, structures sociales, culturelles, professionnelles et économiques et participer à leurs fonctionnements.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
18.1. Adhérer à des organismes professionnels de défense et d'aide aux entreprises de travaux forestiers.	<p>18.1.1. Identifier les structures et le fonctionnement d'institutions officielles afin d'en connaître les divers services mis à la disposition des entreprises.</p> <p>18.1.2. Choisir les structures qui répondent le mieux à ses intérêts.</p>	CEP	
18.2. Adhérer aux structures de la vie locale : commission forestière, CCAT, rénovation rurale, associations culturelles, ...	18.2.1. Repérer les éléments de la vie sociale, culturelle locale et adhérer à ceux qui répondent le mieux à ses aspirations.	CEP	
18.3. Favoriser le dialogue au sein de ces organismes ou structures.	<p>18.3.1. Comprendre une situation de communication et s'adapter.</p> <p>18.3.2. Restituer une information, un document.</p> <p>18.3.3. Ecouter l'autre.</p> <p>18.3.4. Structurer son raisonnement et exercer son sens critique dans une production orale, écrite.</p> <p>18.3.5. Donner une bonne image de marque de son métier.</p>	CM	<p>Dans une situation concrète de communication:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les éléments clés sont correctement identifiés; • le message est restitué avec objectivité (oralement ou par écrit); • les productions orales ou écrites sont structurées et en rapport avec les objets traités.

Fonction 19 : S'informer et coordonner sa formation permanente.

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>19.1. Participer à des visites, des conférences, des stages, des voyages, ... en relation ou non avec ses activités professionnelles.</p>	<p>19.1.1 <i>Pratiquer l'ouverture d'esprit.</i></p> <p>19.1.2 <i>Marquer de l'intérêt, s'informer sur ce qui se réalise ailleurs, dans d'autres domaines d'activités, ...</i></p>	<p>CEP</p>	
<p>19.2. S'investir dans des programmes de formation continuée:</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour s'adapter aux techniques nouvelles; • pour améliorer ses connaissances professionnelles. 	<p>19.2.1 <i>Appréhender les nouvelles technologies.</i></p> <p>19.2.2 <i>S'enrichir de compétences nouvelles.</i></p> <p>19.2.3 <i>Développer de bonnes attitudes à l'égard du changement.</i></p>	<p>CEP</p>	

LEXIQUE

- **Plan de secteur:** Zone **N**: Zone naturelle;
Zone **R**: Zone de réserve naturelle d'intérêt scientifique ou réserve naturelle.
- **I G N** : Institut **G**éographique **N**ational
- **CCAT**: Commission **C**onsultative d'**A**ménagement du **T**erritoire.
- **PQ**: Profil de **Q**ualification.
- **PF**: Profil de **F**ormation.
- **C.C.P.Q.**: Commission **C**ommunautaire des **P**rofessions et **Q**ualifications.
- **CM**: Compétence à **m**aitriser.
- **CEF**: Compétence à exercer au cours de cette formation mais dont la maîtrise ne peut être certifiée qu'au-delà de ladite formation par un opérateur de formation.
- **CEP**: Compétence à exercer durant cette même formation mais dont la maîtrise ne pourra être acquise qu'à travers l'activité professionnelle elle-même.